



PETIT-BOURG

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Petit-Bourg, le 16 mars 2020

AVIS D'INFORMATION DU PUBLIC

CRISE DU CORONAVIRUS COVID-19

Direction du
Développement du
Territoire et Gestion des
Infrastructures

Réf. :GL/LL/DD/AB/J-
JN/3/20/

Dans le cadre de l'épisode de Coronavirus Covid-19, et suite à l'allocution du Président de la République du 16 mars 2020, nous vous informons des dispositions suivantes concernant la Direction Adjointe de l'Urbanisme, **jusqu'à nouvel ordre** :

- L'accueil du public est suspendu
- Les dépôts des dossiers d'urbanisme ne pourront pas être réceptionnés (**permis de construire**, déclarations préalables, permis d'aménager, certificats d'urbanisme, DIA et autres actes du droit des sols,...).
- Il est rappelé que vous pouvez consulter le plan local d'urbanisme en vous rendant sur le site internet de la ville : <http://www.ville-petitbourg.fr>

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Direction du Développement
du Territoire et Gestion des
Infrastructures

Mairie de Petit-Bourg

Hôtel de Ville

Rue Victor SCHOELCHER

97 170 Petit-Bourg, Guadeloupe

Tél : 0590 95 38 00 - Fax : 0590 95 69 43

www.ville-petitbourg.fr